

ÉPREUVE DE LITTÉRATURE OU DE CULTURE GÉNÉRALE*Le candidat traitera l'un des trois sujets au choix.***Sujet de type 1 : Contraction de texte et discussion****Texte : L'autorité des parents**

Nous sommes face à la problématique de la perte de l'autorité. Elle se retrouve non seulement dans les rapports parents-enfants mais également dans les rapports société-sociétaire. Ce déclin de l'autorité s'est marqué dans le courant du XX^{ème} siècle, on peut ainsi penser qu'il s'agit là de l'effet de la modernisation et de la mondialisation. Les symptômes les plus visibles sont le déclin de l'éducation et de l'instruction. Ceci peut également être mis en lien avec la cessation des différents rites (dans nos sociétés civilisées) qui faisaient passer un adolescent dans le monde des adultes. Ces rites permettaient de marquer la différence entre les générations et donnaient les bases des valeurs dominantes de la société. Pourtant, quand on examine le nombre de lois qui régissent notre vie en communauté, on peut avoir l'impression d'être continuellement sous le contrôle des autorités.

Un constat est fait par la société actuelle. Une grande partie des enfants n'obéissent plus à leurs parents. Nous en sommes au point de chercher à inventer de nouveaux rapports entre les enfants et les parents car ce n'est plus l'autorité qui compte. Mais quelles en sont les causes ? Est-ce parce que les enfants sont plus résistants aux ordres qu'autrefois ou est-ce que les parents sont moins enclins à se faire respecter pour ne pas rendre malheureux leurs enfants ? L'enfant ne perçoit pas forcément l'ordre comme l'adulte. Quand il est petit, les quatre ou cinq premières années de sa vie, l'enfant est susceptible de demander certaines choses au moment où il y pense. Les parents, souvent attendris par la demande, exécutent celle-ci en pensant faire plaisir à leur enfant. Mais nous pouvons constater que nombreux sont les enfants qui demandent quelque chose alors qu'ils sont déjà occupés avec une autre activité. Or si le parent le renvoie à sa première occupation, l'enfant oublie souvent sa demande.

Pendant le déroulement des années, les demandes circulent et ne nuisent en rien. Sauf que, quand l'enfant fera une vraie demande, réfléchie, mais inaccessible, il ne comprendra pas pourquoi on lui refuse. Alors que généralement il pouvait disposer de ce qu'il souhaitait, il se retrouve face à la difficulté de ses parents de le satisfaire, ses besoins matériels ayant grandi en même temps que lui. Il se retrouve confronté à un refus incompréhensible pour lui, ce qui est susceptible de le mener à une perte de son identité qu'il s'était construite dans la jouissance d'être écouté et de la satisfaction de ses désirs. En son for intérieur, l'amour donné par ses parents était lié à sa satisfaction inconditionnelle. Ce refus lui donne le sentiment de ne pas connaître sa famille, de s'être trompé par rapport aux sentiments qu'il imaginait que ses parents ressentaient pour lui. Alors que faire ? Faire tout ce qui est dans le domaine du possible pour satisfaire notre enfant, sachant que sa construction psychique est en jeu, et lui donner un maximum ? Ou le réprimer très jeune, en ne donnant pas aisément accès à la satisfaction, pour qu'il ne soit pas berné par une idéalisation de son environnement ? À notre époque, on fait rimer l'autorité avec l'absence de liberté. Quelle est la nécessité de l'autorité dans le rapport parents-enfants ? Sommes-nous dans une société de « laisser-aller » ?

Anne-Carole Boquillon, « Interroger la conscience de l'éducateur face à la société. »

2008.

1. Résumé / 9 pts.

Ce texte comporte 542 mots. Résumez-le en 136 mots. Une marge de 14 mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous préciserez le nombre de mots utilisés à la fin de votre résumé.

2. Discussion / 9 pts.

Selon l'auteur : « *À notre époque, on fait rimer l'autorité avec l'absence de liberté* »

Pensez-vous qu'une éducation parentale réussie est principalement liée à l'absence de liberté chez l'enfant ?
Vous répondrez à cette question dans un développement argumenté tiré de vos expériences de la vie.

3. Présentation / 2 pts.

Sujet de type 2 : Commentaire composé

Le Roi : Je le sais, tu n'as rien à m'apprendre. Mais tu comprends bien le sens de ma question. Il y a à peine un instant que le conseil vient de s'achever. Faut-il le reconvoquer pour ce cas ?

Lemba : Si j'étais toi, Seigneur, je ne poserais pas une question pareille à Bobolo.

Bobolo : Depuis quand les femmes se mêlent-elles des affaires du royaume ?

Lemba : J'en conviens, mais il est peut-être temps que nous nous en mêlions. Cet enfant dont tu souhaites la condamnation immédiate n'est-il pas sorti des entrailles d'une mère ? Et tous ceux que ta cupidité a déjà envoyés à la fosse n'ont-ils pas, été enfantés par des mères ? Et toi-même Bobolo, serais-tu venu d'un tronc de palétuvier ? Alors c'est nous qui souffrons pour donner ces enfants et c'est vous qui en disposez à votre aise ?

Bobolo : Majesté, je proteste et demande que ton épouse répare sur-le-champ l'injure faite à ma personne.

Le Roi : Il n'y a pas d'injure à réparer ; mais pour éviter un dialogue pénible, je vais inviter Lemba à sortir.
(Lemba sort.)

Bobolo : Majesté, tu me vois très déçu, car tu ne traites pas ta femme comme il se doit. Une femme doit être humiliée devant un homme, Majesté.

Le Roi : Es-tu revenu ici pour t'en prendre à la reine ou pour m'apporter les dernières nouvelles intéressantes ton département ? Cette femme est mon épouse et la façon dont elle doit être traitée ne concerne que moi. Pour en revenir à ce jeune homme, dis-moi ce que tu veux que je fasse ?

Bobolo : Je veux qu'il soit jugé et exécuté cette nuit.

Le Roi : Pourquoi ?

Bobolo : Parce que, premièrement, c'est ma propre épouse qu'il désire, et deuxièmement parce que, dans deux jours, c'est la nouvelle lune. Or la règle nous défend de prononcer une condamnation durant cette période.

Le Roi : On ne peut juger ce jeune homme aujourd'hui, d'abord parce qu'il se fait tard, ensuite parce qu'il faut des preuves sur les motifs de son inculpation.

Bobolo : Majesté, je suis très étonné car jamais je n'ai entendu de toi pareil langage.

Le Roi : Je ne reviendrai pas sur ma parole Bobolo.

Bobolo : La parole de sa Majesté ne sera ni discutée, ni contredite.

Guy Menga, *La Marmite de Koka-Mbala*, Acte I, scène 2, 1966.

Sans dissocier le fond de la forme, vous ferez de cet extrait un commentaire composé. En vous appuyant sur les répliques, les types de phrase, les champs lexicaux, etc., vous pourrez montrer comment la cruauté de Bobolo contraste avec l'humanisme du couple royal.

Sujet de type 3 : Dissertation

Se préoccupant de la responsabilité d'un écrivain aux yeux de ses contemporains, Jean Paul Sartre déclare : « *Et si l'on me donne le monde avec ses injustices, ce n'est pas pour que je contemple celles-ci avec froideur... mais pour que je les dévoile.* »

Dans un développement argumenté basé sur les œuvres lues ou étudiées, vous discuterez cette assertion relative à la fonction sociale de la littérature.